

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

accès des locaux Question écrite n° 23688

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les souhaits exprimés par l'Association des paralysés de France concernant l'accessibilité de l'environnement aux personnes handicapées supportées par les personnes handicapées. L'APF demande l'amélioration du champ et des modalités d'application de la réglementation en vigueur en y incluant les maisons individuelles, qui relèvent du logement social et les bâtiments d'habitation collectifs qui font l'objet de travaux de réhabilitation. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur: M. Denis Jacquat

Circonscription: Moselle (2e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 23688

Rubrique: Handicapés

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 janvier 1999, page 150